



SOCIÉTÉ D'APICULTURE
DU NORD VAUDOIS

Procès-verbal Assemblée Générale du 26 novembre 2023

Cabane des chiens, Yverdon-les-Bains

Salutations, bienvenue et ordre du jour

Romaine Duhamel, Présidente, est absente mais son discours est lu par Estelle Barraud :

Romaine nous souhaite la bienvenue et remerciements à J-P Cochard pour la mise à disposition de la cabane des chiens.

Boissons et agape seront offerts par la Société.

Elle ouvre l'assemblée à 14h10 et salue tout particulièrement la présence de :

- Ruth Erismann Présidente d'honneur
- François Buchs, Membre d'honneur
- Willy Mermod, AOIR
- Alain Füllemann, Président de la section du Gros de Vaud, Jean-Daniel Völlmy, président de ex Menthue
- Killian Pernet, conseiller apicole.

Les membres ont été convoqués pour l'assemblée générale, conformément aux statuts de notre section d'apiculture du Nord Vaudois avec une information de l'ordre du jour.

Cet ordre du jour est mis en discussion et est accepté.

Ordre du jour :

- 1) Accueil et liste de présences
- 2) Lecture du résumé du PV de l'Assemblée du 27 novembre 2022
- 3a) Admissions, démissions, effectifs de la société pour 2023
- 3b) Intégration des membres ex Menthue
- 4) Rapports d'activités par la Présidente
- 5a) Lecture des comptes 2022-2023
- 5b) Lecture du rapport de la commission de vérification
- 5c) Approbation des comptes 2022-23
- 6) Rapports des intervenants 2023 :
 - Inspecteur
 - Moniteur - éleveur
 - Contrôleuse du miel
 - Conseillère et conseiller apicoles
 - Rucher de la Coudre
- 7) Cotisations de la société pour 2025 (assurance surprimes en baisse)
- 8) Election d'un(e) membre au comité (caissier-ière)
- 9) Nomination d'un(e) suppléant (e) vérificateur (trice)
- 10) Présentation du projet de miellerie à Bonvillars
- 11) Information frelon asiatique
- 12) Propositions d'activités 2024. Commande de sirop à reconduire ?
- 13) Propositions individuelles, divers

1-Liste de présence :

38 membres présents.

Sont excusés : Mesdames et Messieurs : Michel Groux, Roger Pichonnaz, Pierre-Yves et Christine Masson, Marianne Tellenbach, Jean-Claude Vuagniaux, Vincent Grobet, Pascal Buchs, Michel Tatti, Claire-Lise Montandon, Etienne Dutoit, Jean-Paul Cochard, Geneviève Burkardt, Dominique Gonin, Marie-Anne Hirt-Scheuner, Christine Jeanneret, Chirowji Cochard, Victoria Wälti, Doris et Louis Guignard, André Crénard, Antoine Magnenat, Marcel et Ruth Jud, Laurent Duc.

2- Lecture du PV de l'assemblée 2022

La parole est donnée à Estelle Barraud pour lecture des points importants du procès-verbal de l'Assemblée du 27 novembre 2022.

Sans remarque de l'assemblée, le PV est accepté.



SOCIÉTÉ D'APICULTURE
DU NORD VAUDOIS

Procès-verbal Assemblée Générale du 26 novembre 2023 Cabane des chiens, Yverdon-les-Bains

3- Admissions, démissions, effectif de la société

Admissions : 11 nouveaux membres en 2023 (les nouveaux membres présents se lèvent et sont applaudis).

Franceline Piguet	L'Orient
Didier Zysset	Corcelles près Concise
Simon Enz	Montilliez
José Alfonso Da Costa	Grandson
Alejandra Péclat-Briseno	Mauborget
Guiseppe Fagone	Treycovagnes
Avdulah Kadric	Treycovagnes
Merima Kadric	Treycovagnes
Senajid Memic	Yverdon-les-Bains
Anna-Lucia Meier	Villars Burquin
Avdulah Hasanovic	Yverdon-les-Bains

Intégration des membres de la Menthue :

La section de la Menthue a malheureusement dû être dissoute cette année ; la section a demandé à s'intégrer à la section du Nord Vaudois ; nous les accueillons officiellement aujourd'hui : 18 membres actifs et 28 membres amis : les membres présents sont priés de se lever pour se faire connaître.

Décès : 3 membres sont décédés :

Elsa Ray, Maurice Henrioud, Walther Stili et Marcel Pochon de La Menthue.

Nous avons aussi une pensée pour le mari de Sabrina Woeffray.

L'assemblée se lève pour observer un moment de silence afin d'honorer leur mémoire.

Effectif : 158 membres inscrits : 185 membres avec 102 actifs et 83 membres amis.

4- Rapports d'activités par la Présidente : Romaine Duhamel.

Rapport année 2022-2023 :

La saison commence par les assemblées habituelles :

-FVA à Epalinges

-et SAR à Grange-Verney, avec acceptation du logiciel de gestion des membres

-notre assemblée récréative du 19 mars se termine par un stamm avec création d'une muselière anti-frelon

-avril, comptoir du Nord-Vaudois, bonne ambiance à la ferme à côté des lapins.

-mai : conférence sous forme d'un questions-réponses avec Robert Lerch d'Apiservice

-puis en mai aussi, présentation surprenante par Gérald Moret de sa ruche tournante, avec des plateaux gaufrés ronds avec rotation des cadres qui empêche la prolifération de Varroas

-juin, la course du Nord-Vaudois s'est déroulée dans le Val-de-travers avec visite de AgriBioVal et dégustation d'absinthes, avec modération.

-Septembre, séance technique de la Fédération Vaudoise :

- qui recherche toujours un secrétaire

- information des nombreux cas de loque dans le canton, dû à une mauvaise pratique apicole

- Daniel Chérix a donné beaucoup d'informations sur le frelon asiatique

-octobre : conférence, suivie par une partie du Comité, du Prof. Hemmerlé sur l'essaimage

-Novembre : vente Migros à Yverdon, attendue et appréciée par les amateurs de bon miel régional

Rencontré du comité 6 fois durant l'année : merci aux membres pour leur travail

Et merci à vous tous, qui formez cette société d'apiculture.



SOCIÉTÉ D'APICULTURE
DU NORD VAUDOIS

Procès-verbal Assemblée Générale du 26 novembre 2023 Cabane des chiens, Yverdon-les-Bains

5a – Lecture des comptes par le Caissier : André Amiet.

Rapport année 2022-2023 :

Exercice annuel : recettes CHF 62'487.73 / dépenses CHF 59'402.80 / Bénéfice de CHF 3'084.93. (Perte de CHF 2'314.35 pour le compte Rucher (faible récolte de miel) et bonus de CHF 5'399,28 pour le compte Société).

Cet exercice a nécessité un nombre record opérations comptables : 198.

Entrées des cotisations des 164 membres : CHF 7'175.- ; sorties vers SAR et FVA : CHF 5'180.-

Commande de sirop : l'organisation laisse une petite perte de CHF 163.50 par suite d'un prix attractif pour le sirop IP suisse (référence nouvelle en 2023) ; cette perte 2023 est compensée par le bénéfice de 2022.

Vente de bocaux : bénéfice de CHF 3'111.- pour 26'608 bocaux vendus.

Course dans le Val de Travers : faible participation qui a coûté à la section CHF 1'198.-, mais apprécié par les participants avec visite de Agribioval à Fleurier, puis musée de l'absinthe après le repas à Môtiers.

Comptoir du NV (24 mars-2 avril 2023) : belle vitrine pour la promotion du miel. 9 apiculteurs ont vendu 198.5 kg de miel ; petit déficit de CHF 10.70.

Semaine Migros : vente de 275.750 kg de miel et du miel en rayon et bougies pour la somme de CHF 8'456.- (bonus de CHF 226.10).

La fortune au 31 octobre 2023 de CHF 72'768.30 enregistre une augmentation de CHF 3'614.27, due au bénéfice CHF 3'084.93 et stock de bocaux CHF 529.34.

André remercie tous les membres et collègues pour leur confiance pendant 16 ans et avoue avoir éprouvé beaucoup de plaisir dans cette tâche.

5b – Rapport des vérificateurs :

Edith Pinilla donne lecture du rapport de la commission de vérification (Edith Pinilla : rapporteuse, Jean-Jacques Kaech : vérificateur et Christine Masson : suppléante pour l'année 2022-23). La commission relève la bonne tenue des comptes et demande de donner décharge au caissier et à la commission.

Ces comptes sont mis en discussion. Aucune remarque.

5c - Approbation des comptes 2022-2023 :

Les comptes pour la période sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée qui donne décharge au caissier et aux vérificateurs.

6- Rapports des intervenants en 2023 :

A : AOIR (Inspecteur) et contrôle production primaire : Willy Mermod

-*Epizooties* : pas de cas de loque annoncé ou découvert dans le Nord vaudois. Actuellement des zones de séquestre : Lavaux-Oron, Riviera-Pays-d'Enhaut. La liste des zones sous séquestre est tenue à jour sur le site Internet du vétérinaire cantonal, rubrique « apiculture ».

-*déplacements d'abeilles pour limiter les risques d'épizootie* :

Willy a autorisé 93 déplacements. Il faut annoncer préalablement les déplacements, y compris un essaim récupéré, avec n° cantonal rucher départ et n° arrivée et date et nombre de ruches.

-*Visites* : selon le programme élaboré par la DGAV, environ 20 visites d'exploitations apicoles.

+ conseils à plusieurs apiculteurs pour déterminer les causes de leurs colonies malades

+ intervention pour des déplacements non annoncés, ouverture de rucher sans déclaration, registre des colonies ou journal des traitements non tenus à jour.

-*Frelon asiatique* : présence dans le Nord vaudois et remerciements aux délégués pour leur ténacité. Désormais, stratégies de lutte à mettre en place pour limiter les dégâts de ce prédateur. Informations, solidarité entre apiculteurs et suivi des moyens de lutte pour être efficace.

-*rucher-école* : remerciements aux personnes qui entourent les débutants.



Procès-verbal Assemblée Générale du 26 novembre 2023 Cabane des chiens, Yverdon-les-Bains

B : Moniteur éleveur : Michel Groux

Greffage de la lignée actuelle chez Michel pour 12 apiculteurs Nord Vaudois et Gros de Vaud et 8 pour lui-même.

Cours pour la FVA en 3 étapes au domicile de Michel avec 6 participants.

2 élevages au rucher-école pour obtenir des reines fécondées à l'Hongrin pour équiper les colonies de La Coudre de reines pures qui serviront de base de travail pour Thierry Moss qui débute sa formation de ME.

Michel a à disposition la lignée CC95 qui est satisfaisante.

Michel a renouvelé ses reines avec des reines fécondées à L'Hongrin et Petit Mont pour un grand choix de sélection.

En 2021, 12 reines sœurs de CC95 mises en test à l'aveugle. Résultat en 2022 : 8 donnent des bonnes souches à mâles selon les critères de la SAR. 1 reine servira pour fournir les mâles de la station des Toules en 2024 et 2025.

C : Contrôleuse du miel : Ruth Erismann

2023 : année normale malgré le sec.

42 contrôles-annonces pour 16 apiculteurs, dont 1 de section voisine.

Sur les 16 apiculteurs : 1 renouvellement de contrat (4 ans).

Résultat : 4.963 kg annoncés.

Analyses offertes par FVA.

Le label fait partie de Vaud+ (garantie de proximité, diversité, authenticité, traçabilité et qualité des produits vaudois).

D : Conseillers apicoles :

Geneviève Burkardt : absente : rapport lu par Killian Pernet

Cours de base : 2 groupes avec 12 personnes avec beaucoup d'échanges avec les nouveaux apiculteurs de niveaux divers ; nouveau thème : frelon asiatique dans notre région.

Organisation de la venue du Prof. Hermmérlé, éminent scientifique avec une conférence sur l'essaimage (>40 personnes présentes) et formation sur miel, pollen, système immunitaire (20 participants).

Killian Pernet : mars : journée de formation continue pour les conseillers apicoles avec thèmes :

-bilan carbone de l'apiculteur

-isolation des ruches

-nourrissement pour préparer l'hiver.

Groupe whatsapp pour échange entre les participants aux cours. Les 10 personnes de 1^{ère} année (2023-24) ont validé leur année.

Beaucoup de participants suivent aussi les jeudis du rucher-école et apprennent les bons gestes et bonnes pratiques de l'apiculture : merci aux personnes qui conseillent les débutants.

E : Rucher de la Coudre : Thierry Moss

12 colonies : 7 colonies production + 1 ruchette + 4 miniplus.

4 colonies ont été soufrées pour mauvaise pratique apicole

Récolte de miel de 100 kg entre le miel de printemps et d'été (nombreux essais).

Moyenne de présence des jeudis : 15 personnes

Fin de la saison avec une fondue organisée dans le rucher avec une chaleureuse ambiance

Ouverture du rucher-école : 4 avril 2024

Traitements d'hiver faits : 25/11/23



SOCIÉTÉ D'APICULTURE
DU NORD VAUDOIS

Procès-verbal Assemblée Générale du 26 novembre 2023 Cabane des chiens, Yverdon-les-Bains

7 – Cotisation 2025 :

L'état des comptes permet à la section de laisser inchangé le montant des cotisations : CHF 70.- pour membre actif et CHF 15.- pour les membres amis.

Pour information, la surprime demandée par la SAR pour l'assurance au-delà de 10 ruches, passe de CHF 4.- à CHF 2.-, puis CHF 2.- par tranche de 20 ruches supplémentaires.

8 – Election d'un nouveau membre au comité :

André Amiet, après 16 ans comme caissier, et environ 10 ans comme responsable du rucher école laisse sa place. Romaine brosse un portrait rapide d'André : « C'est un homme sur qui on peut compter, qui partage avec plaisir son expérience et avec qui j'ai beaucoup appris ».

En remerciement : André reçoit un chèque cadeau pour participer à de futurs voyages en train.

Virginie Bard s'est proposée pour reprendre cette fonction : Romaine fait une rapide présentation de Virginie. Virginie est applaudie et remercie André pour son début de collaboration.

André est proposé comme membre d'honneur : proposition acceptée.

9 – Nomination d'un vérificateur-trice :

Edith Pinilla et Christine Masson sont vérificatrices.

Etienne Pelet se présente comme suppléante et est remercié pour son engagement.

10 – Projet miellerie :

Ruth Erismann souhaitant arrêter d'extraire et mettre en pots la récolte du rucher, le comité a recherché une solution : construire une miellerie dans le fenil de La Fondation. Demande d'une autre solution par les membres présents : aucune proposition.

Le projet est chiffré à CHF 15.000, financés par La Fondation qui recevra un loyer annuel de CHF 1.000 pendant 15 ans de la part de la section. La miellerie servira à l'extraction de la récolte du rucher-école et sera aussi disponible pour les apiculteurs débutants ne possédant pas encore de local ou matériel d'extraction.

Le budget doit être complété par les équipements mobiles (extracteur, maturateur, matériel de désoperculation...)

11-Frelon asiatique : Claudine Fivaz-Giroud (délégué frelon)

En 2023 : 3199 annonces de frelons et 2222 positives : donc encore beaucoup d'erreurs d'identification des frelons asiatiques.

Sur VD : 17 nids primaires détruits et 18 nids secondaires ; pour info : à Genève : >100 nids.

Délégués frelon : 2 (Claudine et Michel Ulmann) sont très insuffisants mais pas de candidat(e) pour cette fonction.

But : ralentir le processus et non l'arrêter.

Raisons de l'impossibilité de détruire des nids à cette période : le froid réduit les déplacements des frelons moins visibles (cas de Cheseaux Noréaz) ou déplacements en milieu urbain difficiles à suivre (Yverdon).

La technique du brin de laine n'est pas concluante et sera abandonnée.

Technique du pot à mèche : attraction par un appât afin de suivre le trajet, par étapes du frelon jusqu'à son nid.

Prise en charge des couts : si le nid est sur un domaine privé, les couts sont à la charge du propriétaire autrement commune ou canton. Quand le frelon sera déclaré « insecte invasif », la Confédération mettra des fonds à disposition.

Remarques : le piégeage est toujours interdit. En revanche, muselières autorisées.

Question sur le devenir d'un nid non détruit l'année suivante : les frelons encore présents peuvent aller jusqu'à 8 km.



Procès-verbal Assemblée Générale du 26 novembre 2023 Cabane des chiens, Yverdon-les-Bains

12 - Propositions d'activités 2024 :

Question sur la commande sirop à reconduire : Laurence Bourbon explique que la commande sirop demande beaucoup de travail pour la commande, la distribution et la facturation pour les 44 clients internes (commande entre 1 carton et 90 cartons), puis le stockage des cartons non livrés.

Quantité totale en 2023 de 12.8 tonnes

Le lieu de réception peut changer pour Essertines à la place de Novalles dans le futur.

La question est aussi de savoir si de nombreux apiculteurs recherchent une solution plus écologique avec un remplissage de containers ?

Après un sondage rapide : le service est apprécié mais non indispensable : le comité décidera de la reconduction de ce service en 2024.

Quelques aperçus des autres activités avec le calendrier final qui vous parviendra en janvier :

-Invitation de Mélanie Baudet : conseillère aux débutants à la SAR, pour une discussion sur sa pratique de l'apiculture douce.

-cours de fabrication d'hydromel

-course sera organisée par le Gros de Vaud ou l'Orbe

-visite des ruchers des Présidents : par le Nord Vaudois ou gros de Vaud

Demande d'idées pour des stamms :

-Willy Mermod propose la venue d'un apiculteur-inspecteur français qui lutte depuis de nombreuses années contre le frelon.

-François Buchs propose une information sur la qualité de la cire (cire d'opercules ou de corps) et sur le recyclage de la cire (céricificateur solaire...).

Divers : André Amiet continue de gérer les commandes de bocaux.

Rappel : repas de fin d'année du Gros de Vaud le 8 décembre.

13-Propositions individuelles et divers

Pas de proposition.

Rappel : des polos de la société sont en vente.

Assemblée levée à 16.00h

La présidente remercie chacun et invite l'assemblée à la partie récréative avec une agape offerte par la société.

La tombola se prépare avec de nombreux lots offerts par des membres et des généreux donateurs :

-Abeilles et compagnie à Oppens

-boucherie Costa à Yverdon

-Apimat à Corcelles Cormondrèche

-l'épicerie vrac à Yverdon

Et vous tous pour vos lots.

La Présidente souhaite de belles fêtes de fin d'années, de bons vœux pour 2024, une belle année apicole.

Vugelles La Mothe, le 11 décembre 2023

La secrétaire : Laurence Bourbon